

Opération SAITEC / FNCV - Vitrites de France

Equiperment des commerçants adhérents



Objectif

Grâce à un partenariat entre SAITEC et FNCV – Vitrites de France, permettre aux commerçants adhérents des associations locales de commerces de centre-ville adhérentes de se mettre en conformité pour le 1^{er} janvier 2018 en s'équipant du logiciel de caisse Codial à des conditions préférentielles.

La FNCV (Fédération Nationale des Centres-Villes), association loi 1901 sans but lucratif, plus communément connue sous le label "les Vitrites de France" est la première association de France à rassembler associations de commerçants, mairies, Chambres de Commerces et d'Industrie et Communautés de Communes et à mener une action tous azimuts en faveur de la conservation du commerce en centre-ville.

Conditions

- **Logiciels éligibles**

Codial Commerce PME

- **Avantage commerçant**

Codial Commerce PME 1^{er} utilisateur à 650€ HT net au lieu de 750€ HT, hors matériel, prestations et formation.
Utilisateurs (caisses) supplémentaires : 230€ HT.

Les distributeurs associés à l'opération, nécessairement formés au préalable au module Caisse de Codial, sont mis en relation avec les associations de commerçants de centre-ville de leur secteur géographique affiliés à la FNCV. Ces dernières organisent des présentations de la solution de caisse Codial et invitent leurs commerçants adhérents. Le distributeur doit proposer 3 solutions :

- o logiciel seul
- o PC (ou notebook) + logiciel
- o terminal de caisse intégré + logiciel

La formation des commerçants peut être individuelle ou envisagée en groupe selon accords éventuels avec les associations locales. Le tarif de formation est fixé par chaque distributeur.

- **Conditions tarifaires particulières**

- o Prix de vente spécial commerçant affilié Codial Commerce PME 1^{ère} caisse : 650€ HT (au lieu de 750€ HT)
- o Commissionnement supplémentaire de 100€ versé par la FNCV à l'association adhérente
- o Contrat MAJ revendeur obligatoirement souscrit lors de la commande de licences
- o Hotline assurée par le distributeur
- o Commandes Codial dans le cadre de cette opération passées à SAITEC exclusivement par la FNCV en spécifiant le distributeur Codial concerné